

Au **Coeur** DE SAINT-PIERRE

#20

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont

Entre Parenthèses



ASSOCIATION **ENTRE PARENTHÈSES...**

UNE AVENTURE INCROYABLE !

06

PRESENTATION DU CONSEIL

Une nouvelle équipe
au service de la ville

10

DOSSIER

Saint-Pierre-du-Mont
face à la COVID 19

17

CULTURE

Concours de peintures
et de nouvelles



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

L'année 2020 est très particulière et c'est après neuf mois d'absence que nous avons le plaisir de diffuser de nouveau notre journal municipal.

Cette parenthèse (comme le nom de cette belle association que vous allez découvrir) nous a permis de réfléchir à une formule légèrement modifiée pour « Au cœur de Saint-Pierre » avec un nouveau graphisme et un nouveau personnage « cœur d'artichaut » qui, tout au long des numéros, illustrera des histoires, des réalisations, des événements vécus sur notre commune.

Même si dans l'esprit de beaucoup c'est déjà loin, nous avons vécu des élections municipales spéciales, avec un premier tour en mars avant le confinement et un deuxième tour le 28 juin dernier. Votre marque de confiance est pour moi et mon équipe, une fierté. Je mesure la responsabilité qui est la mienne de ne pas vous décevoir après le vote majoritaire pour la liste que j'avais l'honneur de conduire.

Nous allons continuer à agir avec la même énergie, la même combativité et le même enthousiasme pour respecter nos engagements.

Le dossier consacré à la COVID 19 explique toutes les actions et mesures prises pendant cette période par la collectivité. Je tiens à remercier tous les personnels de la commune et du CCAS pour leur engagement et leur disponibilité afin que le service public perdure pendant le confinement. Merci également aux élus pour leur soutien au quotidien, aux acteurs économiques, associatifs qui ont également fait preuve d'une grande solidarité pour aider les plus fragiles, les personnes isolées ou seules.

La situation sanitaire liée à la COVID 19 nous invite chaque jour à davantage de vigilance, de précautions et pour autant nous devons maintenir une activité économique, sociale et associative aussi riche que possible.

C'est pourquoi, je suis heureux, malgré ce contexte difficile, que la rentrée scolaire, le Forum des associations se soient très bien déroulés.

Aujourd'hui, c'est l'esprit tourné vers de nouveaux projets que l'ensemble de l'équipe municipale s'est attelée à la tâche, notre vision du développement reste dictée par l'identité et la qualité de vie.

Très chaleureusement

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°20

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction et édition :
Sabine Darré et mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication
Imprimé en France
Crédit photos : Ville de Saint-Pierre-du-Mont / Studio Ernest /
Sabine Darré / Association Entre parenthèses / Nicole Bouneau
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE
P.4

VIE LOCALE
FORUM DES ASSOCIATIONS 2020
P.8

LE DOSSIER
LA COVID 19 A SAINT-PIERRE-DU-MONT
P.10

ZOOM SUR...
ASSOCIATION ENTRE PARENTHÈSES
P.16

CULTURE
CONCOURS DE NOUVELLES
ET DE TABLEAUX
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
LE NOUVEAU SKATEPARK
P.20

HOMMAGES

Le vendredi 12 juin s'est éteint Monsieur Jean Pierre JULLIAN, conseiller municipal depuis 1983, maire de la commune de 1995 à 2014, président de la Communauté de Communes de 2001 à 2009. Homme de caractère, travailleur intransigeant, il a permis à notre commune de se développer. Monsieur Jean Pierre JULLIAN a marqué de son empreinte notre commune, lui le bâtisseur, l'évolution de Saint-Pierre-du-Mont et du territoire de Mont de Marsan Agglomération s'est effectuée sous son impulsion. Les réalisations exécutées sous ses mandatures démontrent cette volonté de favoriser le développement économique et social adapté à l'évolution de notre société. La ville de Saint-Pierre-du-Mont salue l'engagement qui a été le sien et apporte tout son soutien à son épouse et à sa famille.

Le monde de la course landaise et notre commune sont en deuil après la disparition de Jacques DARRIEUTORT, président du Club Taurin et ancien conseiller municipal. Homme de caractère, homme de la terre, passionné de jardinage (un des piliers de nos jardins familiaux), mais surtout passionné de course landaise, du bétail et respectant les acteurs. C'est au son de la cazérienne que « Totort » a décidé de rejoindre ses amis coursayres après un dernier écart, une dernière tumade fatale. Adishatz « Totort » et bonne temporada avec tes amis.

1

NICOLE BOUNEAU HONORÉE

La conciliatrice de justice au Tribunal d'instance de Mont-de-Marsan qui intervient régulièrement dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont vient d'être faite Chevalier de l'Ordre National du Mérite. La cérémonie a eu lieu à la préfecture des Landes fin février, en présence de madame la Préfète Cécile Bigot-Dekeyser. Nicole Bouneau a été «épinglée» par Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.

4

PISCINE : DES « PLOUFS » RÉGLEMENTÉS

C'est avec un protocole sanitaire rigoureux que la piscine municipale de Saint Pierre du Mont a rouvert ses portes le 7 septembre dernier. Les nouveaux horaires sont : lundi et jeudi de 16 h 45 à 20 h, mardi de 18 h 30 à 20 h, mercredi de 12 h à 13 h 30 et samedi de 8 h à 12 h. Créneaux de 45 min sur réservations.

S'adresser à :

Service des sports : 05 58 76 49 17 /

servicesports@saintpierredumont.fr

Piscine municipale : 05 58 75 29 77

5



1

3



2



4



Arrêt SUR IMAGES

2

UN RAID EN 4L

Le 20 février 2020, l'équipage représentant les associations Les Enfants de l'Atlas et Dream Landes Dance, Aziz Agrida et Souhail Tamoukh, se sont lancés dans l'aventure du raid 4 L Trophy (6000 km). Leur action solidaire a permis d'acheminer des fournitures scolaires aux populations locales.

3

RETROC !

Éole était au rendez-vous samedi 3 octobre dernier la Re Fête du Troc, un des événements de l'Agenda du Développement Durable de Saint-Pierre-du-Mont. Après avoir échangé gratuitement plantes, graines, idées, etc ; les visiteurs ont participé à l'atelier «récolte et conservation de graines» organisé par l'association Les Jardins Reconnaisants. Rappel : l'Agenda du Développement Durable est disponible sur le site internet de la Ville.

www.saintpierredumont.fr

5

« SPORT DANS MON QUARTIER » : C'EST NOUVEAU !

Après les vacances sportives, les après-midis sport, le challenge ados ou encore le séjour ados, le service des Sports de la Ville de Saint-Pierre-du-Mont a initié durant les vacances d'été l'activité «Sport dans mon quartier», destinée aux enfants résidents dans ces derniers.

L'OCTOBRE ROSE DE SAINT-PIERRE

Votre Ville a tiré le meilleur parti de son dressing en choisissant une robe rose pour soutenir la lutte contre les cancers féminins. 8 agents du Centre Technique Municipal se sont mobilisés à cet effet pour installer des éclairages, des parapluies et des visuels dans le cœur de Ville.



ELECTIONS LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Comme tous les six ans, en 2020, a eu lieu le renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires des intercommunalités (agglomérations). Si le premier tour a eu lieu, comme prévu le 15 mars, le second tour, prévu le 22 mars, fut reporté au 28 juin en raison de la pandémie Covid 19. Pour Saint-Pierre-du-Mont, le nombre d'habitants étant juste au-dessous de 10000, le conseil municipal est composé de 29 élus avec, parmi eux, 8 conseillers communautaires, en respectant la parité femmes/hommes. Dans ce trombinoscope, l'indication «Délégué(e) communautaire» est portée sous chaque candidat (e) récemment élu (e) à cette assemblée.



Joël BONNET, Maire
Vice-président à Mont-de-Marsan
Agglomération
en charge de l'attractivité
économique et touristique et du
Développement économique



Jean-Marie BAYLE
1^{er} adjoint
Délégué aux Finances, au Budget
et aux Ressources Humaines
Délégué Communautaire



Delphine SALEMBIER
2^{ème} adjointe
Déléguée à la Culture, au
Patrimoine, aux Associations (hors
sportives) et aux Animations et
Manifestations Locales
Vice-présidente à Mont-de-Marsan
Agglomération
En Charge des Politiques Culturelles



Bernard KRUZYSKI
3^{ème} adjoint
Délégué à l'Urbanisme,
aux Travaux, à l'Habitat
et à la Défense
Délégué Communautaire
en charge de l'Eau potable,
l'Assainissement, les Eaux
pluviales, et de la Gestion
des milieux aquatiques et la
prévention des inondations (GEMAPI)



Ghislaine LALLAU
4^{ème} adjointe
Déléguée à l'Éducation, l'Enfance,
la Jeunesse et la Citoyenneté
Déléguée Communautaire en
charge des Affaires scolaires



Philippe PALLAS
5^{ème} adjoint
Délégué aux Sports,
aux manifestations sportives
et aux relations
avec les associations sportives



Nadine PAYNEAU
6^{ème} adjointe
Déléguée à l'Action Sociale,
à la Solidarité intergénérationnelle
et à l'Animation



Michel TRIBOUT
7^{ème} adjoint
Délégué à La vie des quartiers,
la Démarche Locale et
au Service à la population



Béatrice TOMAIUOLO
8^{ème} adjointe
Déléguée à l'Environnement,
au Cadre de Vie et au Conseil
Municipal des Enfants



Jean-François LEBLAY
Conseiller Municipal délégué
à l'Etat Civil, Affaires Générales,
Accessibilité, développement
numérique



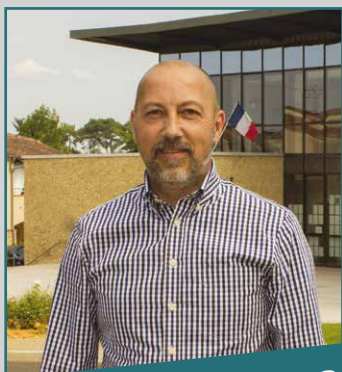
Marie BACHO
Conseillère Municipale
Déléguée Communautaire



Olivier BOISSÉ
Conseiller Municipal



Nathalie RUQUOIS
Conseillère Municipale



Vincent RUQUOIS
Conseiller Municipal



Bernadette DESENFANTS
Conseillère Municipale



Marc VANNEREAU
Conseiller Municipal



Josette DUVERGER
Conseillère Municipale



Martine PORTUGHESE
Conseillère Municipale



Philippe LEBRETON
Conseiller Municipal



Laurent SAUBADE
Conseiller Municipal



Elisabeth BOUCHILLOUX
Conseillère Municipale



Eddie THOMAS
Conseiller Municipal



Martine LEBRETON
Conseillère Municipale



Julien PARIS
Conseiller Municipal
Délégué Communautaire



Patricia BEAUMONT
Conseillère Municipale
Déléguée Communautaire



Frédérico DA COSTA
Conseiller Municipal



Élodie ESCAFFRE
Conseillère Municipale



Cédric PETER
Conseiller Municipal



Mireille JUNCA
Conseillère Municipale



FORUM DES ASSOCIATIONS 2020

SUIVEZ LES FLÈCHES !

C'est sous le thème du Développement Durable que la Ville de Saint-Pierre-du-Mont a accueilli le public samedi 5 septembre 2020 de 9h00 à 18h00 à l'Espace Multisports Saint-Pierrois, pour une édition 2020 du Forum des Associations marquée par des normes sanitaires strictes.

Au-delà de l'adversité

Peu importe les tempêtes, les Saint-Pierrois savent braver les éléments quand il s'agit de s'intéresser à la vie associative de leur ville. Si, en ce 5 septembre, le nuage Covid 19 stationnait au-dessus des têtes des visiteurs, comme en tous lieux depuis quelques mois déjà, il n'est cependant pas parvenu à assombrir l'événement du jour. Il fallait aller dans le sens du vent et suivre le fléchage savamment orchestré par les services municipaux pour découvrir les stands culturels et sportifs.

C'est sous le toit protecteur du nouvel Espace Multisports Saint Pierrois (EMS), que les visiteurs,

tout en découvrant les lieux, ont pu récolter de la documentation et quelques explications auprès des 13 associations sportives et 41 associations culturelles présentes. Bien que sécuritaire, sous contrainte masquée et désinfectée, la visite s'est déroulée comme de coutume, de façon très chaleureuse.

À midi, un rendez-vous incontournable fut honoré, celui du repas organisé de mains de maître et surtout de mains de pelotaris par la section pelote qui, a-t-on entendu dans les travées : «s'acquitte fort bien de ce mandat à chaque édition».





Entretien avec Audrey Laspreses, chargée de communication et co-coordinatrice de l'événement

Audrey, de quelle façon prépare-t-on un Forum des associations ?

A.Laspreses : Cette année, de façon très spéciale (rires) ! Nous avons commencé à travailler avant le confinement puis nous n'avons pu poursuivre le travail que début mai. Suite au départ en retraite de Jos Verdier qui s'occupait habituellement en grande partie de l'organisation, nous avons repris le flambeau, Olivier Duchêne du service des sports et moi-même, en tant que coordinateurs de la manifestation.

Vous avez suivi une chronologie particulière pour organiser ce Forum si spécial ?

A.Laspreses : bien que perturbée cette année par les mois d'inactivité liés à la Covid, la chronologie d'organisation est sensiblement la même à chaque édition. On commence par une réunion qui rassemble les principaux acteurs : le service des sports, le service technique, la section pelote qui gère le repas. Cette année Agnès Capitain, responsable du Service du développement durable, nous a rejoints, eu égard à la thématique du Forum 2020, ainsi que Béatrice Tomaiuolo, adjointe au maire, qui pour ce nouveau mandat est « Déléguée à l'Environnement, au Cadre de Vie et au Conseil Municipal des Enfants ». Nous avons, lors de cette réunion, tout d'abord réfléchi à l'endroit le mieux adapté pour accueillir le Forum 2020 vu les contraintes sanitaires imposées.

C'est ainsi que l'Espace Multisports Saint-Pierrois a fait consensus...

A.Laspreses : oui, c'était l'endroit idéal pour assurer une circulation fluide, avec un sens de déambulation et un fléchage adaptés. Notre principale préoccupation était qu'il n'y ait pas de goulot de d'étranglement favorisant une concentration des visiteurs en un même endroit. Nous avons tout organisé en concertation avec les associations en tenant compte de leurs besoins spécifiques (place, électricité, etc.) et nous avons élaboré un plan d'emplacements. Cette année exceptionnellement, nous n'avons pas pu organiser les initiations habituelles très prisées du public. Et lors du repas, un agent formé au protocole est venu en renfort pour désinfecter les surfaces contacts à chaque passage (bancs, tables). C'était un Forum très spécial, mais tout s'est très bien passé grâce à la bonne volonté de chacun et à la compréhension du public.



LA PANDÉMIE COVID-19

UN BOULEVERSEMENT POUR CHAQUE CITOYEN



UN CERTAIN 17 MARS 2020

Le 17 mars, des consignes de sortie restrictives sont mises en place, la France est entrée dans une phase de confinement plus stricte.



SAINT-PIERRE SE CONFINE

Le mardi 17 mars, le ministère de l'Intérieur met à disposition sur son site internet un modèle d'attestation, nécessaire pour les déplacements en période de confinement. Pour toute sortie, chaque citoyen français doit remplir une attestation de sortie. Les Saint-Pierrois comme tous les Français téléchargent le précieux document et prennent connaissance du communiqué de presse diffusé par la mairie.

Joël Bonnet le maire et l'équipe municipale produisent un premier communiqué le jour même valable pour quinze jours minimums. Ce dernier stipule les modalités de déplacement sous attestation, la liste des salles communales fermées durant le confinement, l'interdiction des rassemblements, réunions et manifestations, l'accueil conditionné des services municipaux de la mairie et annonce la fermeture de la crèche municipale jusqu'à nouvelles instructions.

DES ACTIONS MISES EN PLACE À SAINT-PIERRE-DU-MONT

Marie-Céline Benoit, secrétaire du maire, témoigne de façon détaillée et didactique, des actions réalisées dans cette réalité particulière et inhabituelle

«La mise en place du confinement a donné lieu à une réorganisation des services de la Ville et à un aménagement des temps de travail, ceci en tenant compte des nécessités de service (présentiel, télétravail) mais aussi de la position des agents en autorisation d'absence en fonction des vulnérabilités. C'était pour moi et pour beaucoup d'autres une situation inédite, complètement anormale, bousculant les habitudes. Bien sûr dans un premier temps, l'objectif est de se protéger.



Il est alors nécessaire d'adapter les moyens de la commune pour faire face aux conséquences de l'épidémie et du confinement. Une des priorités était l'attention portée sur les personnes dites "à risque", isolées, âgées et précaires confrontées alors à des difficultés supplémentaires. La solidarité s'est organisée. Alors qu'il était bien difficile de rester à son domicile dans une inaction totale, le personnel s'est mobilisé spontanément, désireux de servir et d'être utile.

Une cellule d'accompagnement et de soutien

En tout premier lieu, une cellule d'accompagnement et de soutien a été ouverte à l'attention des personnes les plus à risque et fragiles, des personnes âgées et handicapées répertoriées sur le registre communal des personnes vulnérables mis à jour en concertation avec le CIAS du Marsan. Monsieur le Maire s'est adressé par courrier à tous les administrés de 70 ans et plus afin de les informer de la mise en œuvre de cette cellule d'aide et d'accompagnement qui pourrait répondre à leurs attentes en cette période longue de confinement. Une permanence téléphonique dédiée à cette cellule a été ouverte en Mairie.

Le personnel municipal et du CCAS, formés à l'écoute et au dialogue humain rassurant et adapté, a contacté chaque semaine par téléphone les personnes ainsi répertoriées.

Des aides à la personne

Parmi les demandes enregistrées, il est vite apparu utile d'organiser un service de livraison de courses alimentaires assuré par les agents municipaux. Un service de transport pour nécessité impérieuse a également été proposé. Par ailleurs, la Municipalité de Saint-Pierre-du-Mont a souhaité s'associer au dispositif lancé par le Conseil Départemental des Landes et l'Association des Maires des Landes avec le concours des C.C.A.S., pour assurer aux plus démunis une aide alimentaire d'urgence. Enfin, un service de vigilance s'est imposé sur la commune en cette période de crise sanitaire, en lien avec les services de l'Etat, afin d'apporter un hébergement adapté à toute personne sans abri.

Une distribution gratuite de masques grand public

Au titre de son pouvoir de police et afin d'assurer une protection de la population, Monsieur le Maire a décidé d'organiser une distribution massive de masques gratuits grand public. Chaque foyer saint-pierrois informé par courrier de cette mesure a pu faire connaître le nombre de masques dont il avait besoin. En faisant appel à des entreprises landaises mobilisées dans la fabrication de masques, la ville de Saint-Pierre-du-Mont a assuré dès la sortie du confinement la distribution dans chaque boîte aux lettres des masques ainsi commandés : des masques lavables et réutilisables. Les élus avec l'aide des responsables du club Martet, Annette Clément et Monique Guichardet des bénévoles saint-pierrois se sont mobilisés pour traiter les demandes des habitants, préparer la mise sous enveloppe des masques et assurer les compléments de livraison le week-end.

Des dons au Fonds de dotation A NOUSTE

Par ailleurs, dans ce contexte où les services de santé et plus particulièrement les personnels soignants des hôpitaux ont été soumis à rude épreuve, Monsieur le Maire a lancé une collecte de dons en faveur de l'association A NOUSTE du centre hospitalier de Mont-de-Marsan, association contribuant à améliorer la qualité de vie des patients, résidents et personnels de santé. La générosité des Saint-Pierrois a permis de collecter la somme 1252 euros. »



> Photos prises avant l'obligation de port du masque

À VOTRE SERVICE ! DES AGENTS MOBILISÉS ET VOLONTAIRES



Témoignage de Sébastien Legrand, responsable du parc technique municipal et des espaces verts et de Guillaume Rayssiguier, responsable du service des sports.

M. Legrand, dans quelles missions spécifiques avez-vous engagé vos équipes dans cette période si particulière ?

S. Legrand : Des agents se sont portés volontaires pour assurer un service de livraison de courses pour les séniors et des personnes répertoriées au CCAS. Nous recevions les commandes par téléphone de ce service. Nous assurions ces livraisons le mardi et le jeudi pour, en moyenne 7 ou 8 personnes. Mes équipes ont aussi installé la signalétique et veillé à l'aspect sécuritaire de l'installation provisoire de commerçants ambulants (alimentaire). Un de ces commerçants, un vendeur d'oranges a d'ailleurs cédé 800 kg d'oranges au bénéfice de l'Ehpad et des cuisines centrales de l'hôpital. Mon service a été chargé d'organiser et d'assurer la livraison de ces agrumes généreusement offerts !

Vous êtes intervenus pour une autre mission à l'Ehpad...

S. Legrand : oui, tout à fait ! Nous avons été sollicités pour trouver du matériel permettant la distribution des repas en chambre. L'association de pelote de Saint-Pierre-du-Mont et la commune de Garein se sont portées volontaires pour le prêt de 150 plateaux exactement. Nous avons aussi monté des chapiteaux extérieurs pour assurer un dépôt de linge des résidents afin qu'il y ait le moins d'intrusion possible dans l'établissement.

A-t-on fait appel à vous pour des questions d'ordre sanitaires ?

S. Legrand : nous avons assuré l'installation des chapiteaux, des barrières et d'un circuit spécifique devant la Clinique des Landes où le Laboratoire Biopôle a procédé à une activité de dépistage courant mars début avril.

Comment vous êtes-vous organisés avec vos équipes ?

S. Legrand : On faisait un roulement avec 4 équipes, notamment pour ce qui concerne la propreté urbaine avec des embauches décalées de 30 minutes, on fonctionne d'ailleurs encore de la sorte aujourd'hui. On a repris une activité espaces verts et pôle mécanique-infrastructures le 6 avril. Depuis la grippe aviaire, nous avons en notre possession un stock de masques FFP2, nos agents ont donc été constamment protégés.

Au sujet des masques, comment s'est déroulée leur distribution en direction de la population ?

S. Legrand : Les agents du parc technique ont participé au recensement des besoins, puis à la distribution des masques dans les boîtes aux lettres afin que la population n'ait pas besoin de se déplacer. Cette distribution a eu lieu du 7 mai au dimanche 17 mai.

On constate dans tous les services que les agents ont été très volontaires...

On ne peut que se féliciter de leur acceptation d'horaires très atypiques et de leur disponibilité de chaque instant. Ces missions sortaient du cadre habituel, ils ont tous été volontaires, réactifs et mobilisés. Je n'ai eu aucun refus de mission. Je suis très fier de mon équipe !





Interview de
Guillaume Rayssiguier

Guillaume, comment le service des sports a-t-il vécu ce confinement puis ce déconfinement ?

G. Rayssiguier : on a mis à profit cette période ! Dès le départ j'ai gardé le lien avec les responsables de secteurs par des réunions en visioconférences une à deux fois par semaine. Nous avons travaillé sur le projet de service sur 5 ans qui nous permet d'avoir des objectifs internes communs. On a aussi travaillé, toujours en visioconférences, avec monsieur le maire afin de pouvoir par la suite informer l'ensemble des agents des mesures prises par la ville. Puis nous avons participé à certaines initiatives comme le portage des repas : certains de nos agents se sont portés volontaires. Nous avons également distribué des courriers informatifs en préparation de la distribution ultérieure des masques. Nous avons donc fait des actions de solidarité !

Et au niveau des activités sportives ?

G. Rayssiguier : bien que toute activité soit stoppée dans un premier temps, on a gardé un lien constant avec les associations. Puis nous les avons tenues informées des modalités de reprises d'activités au fur et à mesure. Fin avril - début mai quand le déconfinement s'annonçait on a travaillé avec certaines d'entre elles pour définir les conditions d'un redémarrage progressif.

Vous êtes intervenus dans les structures sportives, pour l'entretien ? La surveillance ?

G. Rayssiguier : à tour de rôle, on est passé deux fois par semaine dans les complexes sportifs pour abaisser les températures de l'eau et de l'air de la piscine et pour de temps en temps faire couler les douches dans les vestiaires collectifs pour éviter d'avoir des surprises à la reprise ! Nous avons assuré une veille sécuritaire des équipements. Et avant de rouvrir, les équipes ont procédé au nettoyage des différentes surfaces et mis en place les protocoles sanitaires imposés.

ET PENDANT CE TEMPS À LA CRÈCHE...

Eloïse Rambour, la directrice de la crèche municipale de Saint-Pierre-du-Mont évoque les temps forts de la crise Covid 19 et les mesures prises au sein de son établissement.



Fermeture et réouverture

Par la voix de leur directrice de crèche, les petits bouts de chou saint-pierrois ont aussi leur mot à dire sur les bouleversements qui ont jalonné nos vies ces derniers mois. Leur structure d'accueil a été fermée le 17 mars, mais elle est restée cependant ouverte pour accueillir si besoin les petits dans des cas particuliers de parents médecins ou urgentistes, ambulanciers, etc. qui aurait eu besoin de reprendre leur activité professionnelle. Cette situation ne s'est pas présentée, mais Eloïse Rambour est demeurée «sur le pont» : «de mon domicile, j'ai poursuivi mon activité, en réceptionnant tous les appels qui venaient de la crèche et j'ai travaillé à la réouverture de la structure. On a eu un guide ministériel juste l'avant-veille de cette réouverture ! Mais j'y avais réfléchi préalablement, un réflexe logique d'infirmière (formation d'origine), donc on était prêt !» La crèche a rouvert le 11 mai avec un effectif limité d'accueil d'enfants de 10 par section et des sections totalement séparées les unes des autres. Les enfants sont alors accueillis à la porte de la section, les parents ne peuvent plus entrer.

Enfants et parents

Ils en ont pensé quoi les bouts de chou de 10 semaines à 4 ans, de ce remue-ménage et de ces dames masquées qui les attendaient ? «Nous nous démasquons de loin pour montrer qui on était à l'enfant, mais ça ne leur a posé aucun problème, ils ont vite repris leur repère et se sont parfaitement adaptés. Toute la communication non verbale a bien marché. On avait bien travaillé ça en équipe en amont. Nous avons continué à leur sourire bien sûr même si tout passait par le regard.» Précise la directrice. De leur côté les parents ont été vite rassurés par une structure avec qui ils évoluent en confiance toute l'année. Des échanges avec l'équipe, quelques réponses données par cette dernière à des questions sur les mesures d'hygiène : la reprise fut sereine.

En juillet

Au mois de juillet, la levée des mesures concernant la restriction d'accueil des enfants a permis à la crèche de revenir à des conditions d'accueil normal. Les parents ont pu à nouveau rentrer dans les sections par deux, mais toujours dans le respect des mesures de distanciation sociale. Eloïse Rambour explique : «Pendant un mois et demi, j'ai fait des plannings pour informer les parents et les faire arriver de façon échelonnée afin qu'ils ne se retrouvent pas tous à la porte en même temps. Les parents l'ont bien accepté, ils ont été partenaires de la situation, compréhensifs et reconnaissants du travail qui a été fait. Pendant cette période on a aussi pu compter sur des contacts permanents avec Joël Bonnet, le maire.»

En septembre

«Jusqu'en juillet, je ne savais pas si je pouvais accueillir plus de 10 enfants par section. La rentrée s'est finalement faite comme d'habitude. Aujourd'hui nous avons un effectif quasi normal, mais pas tout à fait encore (capacité de 52 berceaux). En juillet on ne mettait plus les masques, mais depuis la rentrée de septembre, nous avons la consigne de les remettre. Les parents mettent toujours des surchaussures, les masques et se désinfectent les mains à leur arrivée. Les sections sont toujours séparées. Le plus contraignant ce sont les protocoles d'hygiène pour laver les jeux, le matériel, les espaces utilisés. Toute l'équipe s'est impliquée pour l'entretien des locaux.» Déclare Eloïse Rambour en conclusion de son récit.

L'ÉCOLE FACE À UN MOMENT INÉDIT DE L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS



Entretien avec Ghislaine Lallau, maire adjointe, chargée de l'Éducation, de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Citoyenneté.

Le contexte national

Une réouverture échelonnée et protocolaire

Durant 1 mois et 25 jours, les élèves ont été tenus à l'écart de leur école. À partir du 11 mai, écoles, collèges et lycées ont accueilli de nouveau leurs élèves et ce de façon progressive.

À l'image de l'ensemble de la population française, les élèves et les étudiants français ont dû se soumettre aux règles du confinement dans des circonstances sanitaires exceptionnelles. Grâce à l'engagement des professeurs et de tous les personnels, la continuité du service public a pu être assurée à distance. Le 28 avril 2020, le Premier ministre a précisé les modalités du processus progressif de déconfinement scolaire. À Saint-Pierre-du-Mont, comme dans toutes les villes et villages de France, les personnels scolaires, techniques et les élus en responsabilité, ont uni leurs forces pour que cette progressivité de déconfinement se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le contexte local

Madame Lallau, avant d'aborder le sujet de la réouverture des classes, pourriez-vous nous indiquer quelles mesures ont été prises durant la période de confinement ?

Tout d'abord je tiens à rappeler que c'est Mont-de-Marsan Agglomération qui est en charge de la compétence scolaire et qui a donc dû mettre en place les mesures gouvernementales. Les communes ont été le relai de proximité. Pendant la période de confinement, l'Agglo a organisé un accueil éducatif et scolaire en direction des enfants des professionnels engagés dans la gestion de la crise sanitaire, et ce dès le lundi 16 mars. Cet accueil a également été mis en place à Saint-Pierre-Du-Mont, à l'école du Biarnès pour les enfants du personnel soignant.

De quelle façon avez-vous procédé suite à la décision gouvernementale de réouverture des écoles ?

À Saint-Pierre-du-Mont, comme dans le reste de l'agglomération, il a été décidé de rouvrir les classes le 14 mai. Les maires et les élus en charge de l'éducation ont eu pour mission de veiller à la bonne mise en œuvre du protocole sanitaire dans les écoles. Avec M. le Maire, nous avons rencontré les directrices d'écoles et du périscolaire pour organiser au mieux le retour des élèves, en toute

sécurité. Nous avons alors évoqué la préparation des classes et des espaces communs conformément au protocole sanitaire en vigueur. Nous avons organisé conjointement l'aménagement des salles de classe et des salles de restauration, les marquages au sol et le protocole de ménage à appliquer suivant la configuration de chaque école. Nous avons aussi travaillé sur la mise à disposition de personnels pour le nettoyage et l'accueil périscolaire de l'heure du déjeuner. Le parc technique de la ville de Saint-Pierre-du-Mont a été très sollicité et très réactif.

Vous aviez une crainte particulière liée au décrochage scolaire ?

Absolument ! Il existe un risque réel d'aggravation des inégalités dans cette situation de travail à distance à la maison. Les élus de l'agglomération ont travaillé sur la définition de publics prioritaires pour une réouverture adaptée.

La réouverture s'est faite progressivement...

En 3 phases précisément. Tout d'abord, une reprise progressive des écoles élémentaires (CP au CM2) le 14 mai, avec une limite de 15 enfants accueillis maximum par classe. À Saint-Pierre-du-Mont, le chiffre était plutôt autour de dix/douze. En fonction des écoles et des niveaux, le temps de classe s'est effectué en miroir (2 jours de présence / 2 jours à la maison) selon le souhait des équipes enseignantes. Un maximum d'élèves

a pu, ainsi, être accueilli avec une meilleure continuité pédagogique. Parfois un accueil sur 4 jours a été possible. Il y a eu suspension de classe le mercredi matin et des TAP, et pas d'accueil périscolaire du matin et du soir. C'était lié à la mobilisation très importante du personnel pour le nettoyage qui était une priorité du protocole sanitaire. À la cantine, la cuisine Centrale a procédé à la distribution de plateaux-repas froids. Le 2 juin, la deuxième phase a été enclenchée avec une augmentation de la capacité d'accueil et donc du nombre de classes ouvertes par école. L'accueil périscolaire a également réouvert. Et ensuite à partir du 11 juin, une ouverture à la journée a été proposée pour les enfants de maternelle dont les parents n'avaient aucune solution de garde. Enfin le 22 juin, toutes les écoles ont de nouveau ouvert pour tous les élèves de l'agglomération dans des conditions à peu près habituelles.

Cette mise en place a généré de nombreuses adaptations, particulièrement pour le personnel enseignant...

L'organisation et l'exigence d'adaptabilité ont été très importantes pour les équipes enseignantes effectivement, mais pas que! Les directeurs périscolaires et les personnels des écoles, je pense particulièrement à celui en charge de l'entretien, a été très sollicité. Nous avons aussi dû mettre à contribution le personnel technique de la commune. Je veux ici souligner leur implication et leur professionnalisme. La période était compliquée, mais tout le monde a joué le jeu de façon remarquable dans l'intérêt des enfants. Nous avons été très présents sur le terrain, avec Monsieur le Maire, mais sans le soutien du personnel communal et communautaire, rien n'aurait été possible. Je les remercie particulièrement.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE UN REPÈRE POUR LA POPULATION

Cathy, vous avez été très sollicitée durant la période Covid, quelle a été la toute première mission à remplir en urgence ?

C. Lamothe : monsieur le maire a demandé de répertorier et de lister les personnes les plus fragiles et/ou isolées afin de les appeler et ainsi conserver un lien constant avec elles. J'ai joint le Centre Intercommunal d'Action Sociale avec qui nous avons collaboré pour établir une liste de personnes susceptibles d'avoir besoin de notre aide. On a croisé des listes dont celle utilisée pour le plan canicule, celle qui répertorie les personnes bénéficiant des plateaux-repas et enfin la liste des usagers de la téléalarme. Au départ on a appelé avec l'aide de nos collègues de la crèche, les personnes ainsi listées deux ou trois fois par semaine.

À quel type de demandes avez-vous fait face ?

C. Lamothe : des besoins en poubelles jaunes, monsieur le maire allait déposer lui-même le rouleau sur le pas de porte ! Des médicaments aussi, bien que les pharmacies les livraient.

Vous avez eu des liens avec des familles éloignées ?

C. Lamothe : très peu, mais c'est arrivé, j'ai parfois appelé les enfants ou les aidants quand j'avais les coordonnées à disposition. Ce lien a perduré parce que tout le monde y a trouvé son compte. Je vous avoue que c'est encore un moment privilégié pour moi chaque semaine au moment où je les appelle. On s'est rendu compte que les personnes avaient beaucoup souffert du confinement.

Vous avez dû faire intervenir le service technique parfois pour ces personnes - là ?

C. Lamothe : oui pour la livraison de courses à domicile par exemple, Marie Benoit, la secrétaire de mairie recueillait des demandes, j'en recueillais ici aussi. Toutes ces demandes ont été adressées au service technique qui a été super.



*Interview de Cathy Lamothe,
agent territorial au CCAS*

Et sur le plan administratif, vous avez œuvré de façon créative...

C. Lamothe : hou, là oui! (rires). Pendant le confinement nous ne recevions plus au bureau. Je m'occupe des personnes sans domicile fixe ou qui sont momentanément hébergées chez une tierce personne, ils reçoivent leur courrier ici. Nous servons de poste restante pour une soixantaine de personnes. On a trouvé une astuce : j'avais fait un petit guichet à la fenêtre de la salle d'attente du CCAS. Les personnes m'appelaient avant, je leur disais s'ils avaient du courrier, je leur mettais sur la fenêtre, elles venaient le récupérer. Nous avons dû faire face à une autre difficulté : pendant cette période, tous les guichets administratifs et organismes étaient fermés. Je m'occupe de tous les dossiers d'aide sociale plus les dossiers d'APA, ils étaient en cours, mais on n'avait plus accès à nos référents au Conseil Départemental. On a dû trouver des solutions en passant par d'autres canaux. J'ai passé beaucoup de coups de fil!

Les bons alimentaires ont aussi fait partie des urgences...

C. Lamothe : tout à fait, cette période a été très difficile pour certaines familles. Le Conseil Départemental avait mis en place un dispositif exceptionnel, une procédure d'urgence. Nous avons travaillé avec eux et les assistantes sociales pour répondre aux demandes dans la journée, monsieur le Maire signalait le bon. Et là pareil, la fenêtre me servait de guichet ! Il a fallu réagir vite. Monsieur le Maire et Nadine Payneau vice-présidente du CCAS ont été très présents, mes collègues aussi et même à distance. En cas de besoins, ils étaient tous volontaires. À l'accueil de la mairie, c'est Évelyne Lamothe qui a assuré l'urgence...

ENTRE PARENTHÈSES...

UNE AVENTURE INCROYABLE !

Association Entre Parenthèses
26 allées Brouchet
40 000 Mont-de-Marsan
06 28 59 61 36
entreprentheses.association@gmail.com
Facebook : Entre Parenthèses

Son visage n'est pas inconnu des Saint-Pierrois, et pour cause, Laetitia Tachon a été conseillère municipale de Saint-Pierre-du-Mont de 2014 à 2020. Réélue sur la liste de Joël Bonnet en 2020, la jeune femme consacre à présent tout son temps à l'association Entre Parenthèses qu'elle a créée début 2020. Une initiative étonnante à découvrir...*

Agnès Ledig, romancière française et par ailleurs sage-femme libérale, définit l'empathie ainsi : « L'empathie, c'est tendre la main à celui qui est dans le trou, ce n'est pas sauter dedans pour l'aider à remonter. » Cette citation, Laetitia Tachon peut aisément la faire sienne dans la mission qu'elle s'est choisie. Elle vient de créer un espace d'accueil pour les familles d'enfants atteints du cancer à Mont-de-Marsan. Retenez l'adresse : 26 allées Brouchet, l'association Entre Parenthèses s'est installée le 1^{er} juin dans un local correspondant à ses besoins.

Une association dédiée aux enfants malades et aux aidants

Que trouve-t-on entre ces parenthèses énigmatiques ? Une association loi 1901 et un lieu unique tous deux dédiés aux enfants atteints du cancer ou de maladies chroniques graves et à leurs familles. Le local dans lequel les familles sont accueillies est lumineux et chaleureux, pourvu d'un espace de détente et d'un espace de jeux. « Les familles viennent nous confier leur enfant le temps d'une activité pour souffler, mais aussi pour échanger et partager leurs difficultés. » Explique Laetitia.



La Guinée, Londres et... Mont-de-Marsan

Cette jolie initiative aux ambitions multiples est née du parcours professionnel et des différentes expériences vécues par Laetitia Tachon : « J'ai travaillé une dizaine d'années au service pédiatrique du centre hospitalier de Mont-de-Marsan. Je suis auxiliaire de puériculture. J'ai eu envie de bousculer un peu ma vie par une initiative personnelle utile aux autres. Plusieurs missions humanitaires en Guinée ont été le prélude à un nouvel engagement.

Une nouvelle expérience professionnelle et humaine de 4 mois en fut le terreau. Laetitia accompagne alors, une petite fille du Gers de 3 ans atteinte d'une maladie rare, pour laquelle il n'existe aucun traitement en France. L'enfant est finalement prise en charge à Londres pendant

1 mois et demi où elle intègre un Programme d'étude en thérapie génique. Laetitia l'accompagne durant cette longue hospitalisation.

C'est dans cette période d'un mois et demi que la jeune soignante se trouve confrontée aux difficultés vécues par la plupart des aidants : fatigue des nuits sans sommeil, angoisse de l'arrivée des résultats, isolement, etc. Laetitia se souvient avec émotion : « J'aurais bien aimé avoir quelqu'un à qui parler et avec qui partager mon quotidien. J'ai eu un déclic : il fallait que je crée

une entité capable de répondre à cet isolement des familles et des aidants en général. »

Une idée transformée en action

La Covid 19 n'a pas facilité la tâche des entrepreneurs et Laetitia Tachon avec son louable projet, n'a pas échappé aux difficultés liées au confinement.

Soutenue par sa famille, ses amies ainsi que par ses anciennes collègues du service de Pédiatrie, et forte du renfort de deux amies, l'association voit le jour le 24 janvier 2020.

L'arrivée de la Covid est un coup dur, mais c'est sans compter sur la détermination de Laetitia et de ses amies. Bonne couturière, Laetitia confectionne des masques (250) et les vend au profit de l'association. Elle crée une cagnotte en ligne qui rapporte 10000 euros. Le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux jouent pleinement leur rôle, les demandes de subventions feront le reste. L'association est lancée.

L'humain au cœur du projet

Laetitia est à ce jour la seule salariée, engagée dans un poste à plein temps, mais payée à temps partiel, une condition prudente, espérée momentanée, le temps de rassembler les fonds nécessaires. Les bénévoles constituent le reste de l'équipe et toutes les compétences sont les bienvenues. Si vous êtes professionnel(le)s ou qualifié(e)s passionné(e)s d'activités sportives, d'activités manuelles, musicales, de loisirs, culinaires ou esthétiques, ou bien financeurs et donateurs potentiels, vous pouvez joindre l'association pour aider Laetitia.

DES MOTS, DES TEXTES, DES TECHNIQUES PICTURALES

Vendredi 18 septembre avait lieu la remise des prix du concours de peintures et de nouvelles qui récompense chaque année des artistes amateurs. Ces derniers confrontent leur talent lors de cette amicale compétition devenue un rendez-vous incontournable de la saison culturelle saint-pierroise. Le thème du cru 2020 «derrière chez moi» a donné du fil à retordre aux participants, mais a donné libre cours à une très intéressante production.

Des nouvelles de chez moi

Il fallait aller voir derrière chez soi pour trouver bien des histoires à raconter (18 au total). Elles existaient, là tapies dans un coin de jardin, une arrière-cour, un lieu tenu secret invisibles aux regards indiscrets. Il suffisait pour les nouvellistes de coucher sur papier toutes ces cachoteries par la grâce de la plume et d'une imagination débordante. La période Covid bien que perturbante pour l'organisation du concours aura permis à certains de prendre le temps d'aller bien au-delà des murs et des apparences.

L'association Amis en scène a lu les textes des lauréats et, fidèle à son habitude, la Librairie caractères, partenaire du concours a distribué quelques «chèques en bois», une récompense facétieuse bien appréciée des participants.

Les lauréats

- 1^{er} prix : « Au bout du rouleau » Jean-Paul Gaüzère
- 2^e prix : « la maison » Marc Castaignau
- 3^e prix : « Le mur » Hélène Joseph



De la peinture au premier plan

Joël Bonnet, le maire, l'a rappelé : «Malgré le thème pas évident, il y a eu un engouement certain pour ce concours».

Adolescents et adultes ont manié le pinceau avec dextérité pour proposer 34 œuvres de qualité. Delphine Salembier en charge de la culture, a annoncé l'attribution d'un prix «coup de cœur» à Monsieur Abdelbast Eddonairi, artiste détenu au centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan (voir article suivant).

Les lauréats

- 1^{er} prix : Michel Lahourcade
- 2^e prix : Julien Garbage
- 3^e prix : Marie José Lalanne
- 1^{er} prix ado : Sarah Davant
- Coup de cœur du jury : Abdelbast Eddonairi



DERRIÈRE LES MURS... DES ARTISTES

Abdelbast Eddonairi est peintre en bâtiment de métier, mais aussi artiste. Il a proposé ses services pour peindre des fresques au sein du centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan à Gisèle Calydon, directrice adjointe et en charge, entre autres, de la valorisation des œuvres produites par les détenus. Madame Calydon explique : « Monsieur Eddonairi a tout d'abord rafraîchi certaines fresques qui se trouvaient dans l'enceinte du centre pénitentiaire. J'ai vu la qualité de son travail et je lui ai fait confiance pour d'autres productions. Nous avons connu par internet le concours de peinture de Saint-Pierre-du-Mont. Monsieur Eddonairi a proposé 3 œuvres qui ont été récompensées par le prix coup de cœur. » Au sein du Centre pénitentiaire, il existe une activité Art thérapie et une convention avec le musée d'art contemporain de Mont-de-Marsan (CAC Raymond Farbos) est en cours. À terme, une salle sera dédiée aux œuvres du CAC au sein du Centre pénitentiaire et les œuvres des détenus iront au CAC.

INFOS

Le centre pénitentiaire est à la recherche de graffeurs bénévoles pour réaliser des fresques avec les personnes détenues.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroise, Saint-Pierrois

Tout d'abord, merci de nous avoir renouvelé votre confiance malgré les propos partisans, les manœuvres politiciennes d'un autre temps entre les deux tours. Vous avez pu voir pendant six ans le travail accompli par vos élus même pendant cette période très compliquée du confinement. Nous vous avons accompagnés pendant ces mois difficiles, particulièrement les personnes âgées ou isolées. Un nouveau mandat démarre avec des grands projets certes, mais aussi un travail au quotidien qui est primordial pour une commune et surtout pour ses administrés. Nouveaux projets et continuité sont les maîtres mots de cette mandature. Culture, développement durable, urbanisme, enfants et jeunesse, sports et aussi prise en compte de la fracture numérique, les sujets sont nombreux, nous sommes déjà au travail.

Le forum des associations a pu se dérouler en respectant les règles sanitaires, permettant ainsi de découvrir l'EMS ainsi que les travaux du skatepark qui depuis a ouvert ses portes, immédiatement adopté par tous les adeptes de la glisse du plus jeune au moins jeune.

La période difficile liée à la COVID n'est pas terminée, les agents municipaux nous accompagnent pour faciliter la vie de ceux qui en souffrent le plus, il faut assurer à ceux qui supportent le plus difficilement cette longue traversée, l'aide dont ils ont besoin, quelquefois un simple contact téléphonique hebdomadaire.

Mais nous devons aussi travailler à plus long terme. Les commissions communales ont commencé leur travail et les grandes orientations de notre vision de notre commune demain et après demain doivent être définies rapidement, en s'appuyant naturellement sur les travaux de la mandature précédente.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Six ans à votre service

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour vos marques de sympathie et de soutien reçus lors de la campagne des municipales. Durant près de deux ans, avec le collectif Pour Saint-Pierre-du-Mont, nous avons réfléchi sur nos difficultés quotidiennes comme sur les nombreux atouts de notre commune. Ce long travail commun nous a permis de proposer quelques idées novatrices à mettre en œuvre au sein de la commune.

Ces idées se résument finalement autour de trois grandes convictions : une démocratie locale effective, de nouvelles solidarités au bénéfice du plus grand nombre et la préservation de notre qualité de vie, par un développement écologiquement soutenable.

Vous avez été plus de 1 400 à choisir le programme et l'équipe que nous présentions. Nous vous réaffirmons notre volonté d'œuvrer au service de notre commune et de participer à l'amélioration de votre quotidien.

Ainsi, avec le collectif Pour Saint-Pierre-du-Mont nous continuerons de vous rencontrer, de vous écouter et de construire avec vous les solutions aux problèmes que chacune et chacun rencontre.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédéric Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter.

Elus du Collectif Pour Saint-Pierre-du-Mont

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



> Électre des bas-fonds

NOVEMBRE

■ LUNDI 11 NOVEMBRE ■

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918.
Sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

■ LES 23 ET 24 NOVEMBRE ■

à 20h30
Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?
De et avec Jérôme Rouger
Conférence spectaculaire / Le Pôle / Tout public / 1h15

■ MERCREDI 25 NOVEMBRE ■

De 14h00 à 16h00
Agenda du Développement Durable
Préparation de Noël par le SICTOM du Marsan.
Fabrication d'un calendrier de l'Avent et découverte des emballages cadeaux sans déchets.
Salle 7/8 de la Maison des Associations (derrière l'ancienne mairie - 42 Impasse Georges Sabde)
Date limite d'inscription :
le 20 novembre 2020

DECEMBRE

■ MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE ■

à 20h30
La famille vient en mangeant par Cie Mmm
Théâtre / Le Molière / Dès 10 ans / 1h15

■ MERCREDI 2 DÉCEMBRE ■

de 9h00 à 18h00
Atelier Vannerie Sauvage
par Sandra LUCU
Récolte de végétaux qui serviront à la fabrication d'un panier.
Salle Bastarot, près du Centre de Loisirs de Ménasse
Date limite d'inscription :
le 27 novembre 2020
Ouvert aux enfants accompagnés à partir de 10 ans / Auberge espagnole le midi.

■ VENDREDI 4 DÉCEMBRE ■

à 20H30
Les Goguettes en trio mais à quatre
Revue de presse musicale / Le Pôle / Tout public / 1H15

■ DIMANCHE 6 DÉCEMBRE ■

à 16h00
Concert de Noël par le trio Aquilon en l'église de Saint-Pierre-du-Mont
Entrée gratuite / libre participation

■ DIMANCHE 6 DÉCEMBRE ■

à 20H30
Là-bas, de l'autre côté de l'eau
Théâtre / Le Pôle-Tout public / 2h

■ SAMEDI 12 DÉCEMBRE ■

de 10h00 à 18h00
Marché de Noël de Saint Pierre du Mont au Cœur de ville. Avec la présence du Père Noël, le brassé "Les percutés" et autres animations.

■ SAMEDI 12 DÉCEMBRE ■

à 19h00
Bouquet Final par Le Petit Théâtre de Pain
Théâtre / Le Pôle / Tout public / 1H30

■ MARDI 15 DÉCEMBRE ■

à 20H30
An Irish Story par Cie Innisfree
Théâtre / Le Molière / Dès 12 ans / 1H25

■ DIMANCHE 20 DÉCEMBRE ■

à 15h00
Noël des enfants de Saint Pierre du Mont. Spectacle « **Mystère et boule d'atome** » par la Cie "Le soleil dans la nuit". Le pôle

JANVIER

■ SAMEDI 9 JANVIER ■

à 19h00
Électre des bas-fonds de Simon Abkarian
3 Molières 2020 / Le Pôle / Dès 12 ans / 2h25

THÉÂTRE DE GASCOGNE
Pour réserver vos places
www.theatredegascogne.fr
06 19 04 14 8

Permanence billetterie au Pôle le lundi et le mercredi, de 9h00 à 13h00.



CIMETIÈRES

En cette période où vous êtes nombreux à venir vous recueillir dans un des cimetières de la commune, nous vous rappelons que vous devez renouveler, à l'échéance, les concessions (15 ou 30 ans). Nous essayons de vous prévenir par courrier mais nous ne disposons pas toujours des coordonnées du concessionnaire ou de son représentant.

Si vous avez un doute, vous pouvez consulter sur le site internet des cimetières de Saint-Pierre-du-Mont, toutes les informations relatives aux concessions, et même, si besoin est, l'emplacement de la concession.

L'adresse du site internet est :
<https://cimetiere.gescime.com/saint-pierre-du-mont-cimetiere-40280>

Vous pouvez contacter la Mairie au 05 58 75 31 07

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de l'importance des articles traités dans ce numéro, il n'a pas été possible d'y insérer la liste des délibérations présentées lors des conseils municipaux.

Vous pourrez consulter celles-ci sur le site internet de la commune.

COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

ARTICHAUT DÉCOUVRE LE NOUVEAU SKATEPARK DE SAINT-PIERRE-DU-MONT



RENDEZ-VOUS AU SKATEPARK



Depuis son ouverture le 18 septembre, le nouveau skatepark de Saint-Pierre-du-Mont connaît une fréquentation extraordinaire. Ce lieu dédié aux sports de glisse urbaine est ouvert à toutes et à tous et voit chaque jour des pratiquantes et des pratiquants, enfants, adultes, et seniors se mesurer sur cet espace mutualisé à l'angle des rues de la Provence et Colette Besson.

Le premier événement organisé par l'association montoise Hop'la Skateboard sur le skatepark saint-pierrois, samedi 10 octobre a connu un succès exceptionnel.

Les écoliers et les collégiens s'y retrouvent régulièrement avant ou après les cours pour « rider » en toute liberté. Les seniors y entretiennent leurs articulations, parfois accompagnés de leurs petits-enfants.

L'histoire de la construction de cette structure flambant neuve de + de 1000 m², vous sera contée dans le prochain bulletin municipal (N° 21). Une belle réussite, si l'on considère l'engouement populaire provoqué par l'ouverture de cette nouvelle structure de loisirs.

C'EST QUI
LE PLUS
FORT ?

- 1) Comment appelle-t-on les skaters spécialistes du skate de rue ?
- 2) Quel est le nom des fixations de roues d'un skateboard ?
- 3) Qu'est-ce qu'un « ollie flip » ?